



AVIS AU PEUPLE

SUR

SA SANTÉ.

CHAPITRE XXIII.

De la diarrhée.

§. 325. CHACUN connoit la diarrhée que le peuple appelle cours de ventre, & même souvent colique.

Il y en a de longues & invétérées qui dépendent de quelque vice essentiel dans la constitution; je n'en parlerai pas.

Celles qui attaquent tout-à-coup sans aucun mal précédent, si ce n'est quelque-

Tome II.

A

fois un peu de dégoût & de pesanteur dans les reins & dans les genoux, qui ne sont accompagnées ni de douleurs fortes, ni de fièvre, (souvent même il n'y a point de douleur du tout), sont plutôt un bien qu'un mal; elles évacuent des matieres amassées dès longtems & corrompues, qui, si elles ne s'évacuoient pas, produiroient quelque maladie; & bien loin d'affoiblir, ces diarrhées rendent plus fort, plus léger, plus dispos.

§. 326. Il faut bien se garder de les arrêter; elles finissent ordinairement d'elles-mêmes quand toutes les matieres nuisibles sont évacuées, & elles ne demandent aucun remède; il faut seulement diminuer considérablement la quantité des alimens, se priver de viande, d'œufs, de vin; ne vivre que de quelques soupes, de quelques légumes ou d'un peu de fruit crud ou cuit, & boire un peu plus qu'à l'ordinaire. Une tisane de capilaire est très-suffisante dans ce cas. Il ne faut ni thériaque ni confection, ni autres drogues de cette espece.

§. 327. S'il arrive qu'après cinq ou six jours le mal dure encore, qu'il affoiblisse le malade, que les douleurs deviennent un peu fortes, & sur-tout si les envies d'aller à la selle deviennent plus

DIARRHÉE. 3

fréquentes, alors il faut l'arrêter. Pour cela on met le malade tout-à-fait au régime; & si la diarrhée est accompagnée d'un grand dégoût, de soulèvemens de cœur, d'ordures sur la langue, de mauvais goût à la bouche, on lui donne la poudre N°. 35. Si ces accidens n'existent pas il suffit de le purger, & on peut le faire avec l'infusion froide de demi once de fené, ou une once de sel de Sedlitz, & autant de syrop de roses; ou s'il n'y a point de chaleur ni de sécheresse, mais s'il paroît de la foiblesse dans les intestins, on donne la poudre N°. 51; & pendant l'opération du remède, on lui fait prendre toutes les demi-heures une tasse de bouillon foible.

Si la diarrhée arrêtée par ce remède revenoit au bout de quelques jours, ce seroit une preuve qu'il y a quelque matière tenace qui n'a pas encore été évacuée. Il faudroit, dans ce cas, purger de nouveau avec la même médecine ou avec un des remèdes N°. 21, 23, ou 47, & ensuite donner à jeun pendant deux matins la moitié de la poudre N°. 51.

Le soir du jour que le malade a pris le remède N°. 35, ou a été purgé, on peut lui donner une petite prise de thériaque.

§. 328. Souvent on néglige les diarrhées pendant longtems sans observer même aucun régime; alors elles se perpétuent & affoiblissent entièrement le malade. Il faut dans ces cas-là commencer par le remede N°. 35; ensuite on donne de deux jours l'un, quatre fois de suite, celui N°. 51; & pendant tout ce tems là, le malade ne vit que de panade (voyez §. 37) ou de ris cuit au bouillon foible de poule. L'on met avec succès sur l'estomac un emplâtre stomachique ou une flanelle, qu'on trempe souvent dans une décoction d'herbes aromatiques cuites avec du vin. Il faut éviter le froid & l'humidité, qui rappellent souvent sur le champ les diarrhées après même qu'elles avoient cessé pendant plusieurs jours.

CH A P I T R E XXIV.

De la dyssenterie.

§. 329. **L**A dyssenterie est un flux de ventre accompagné d'un malaise géné-